PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE PAROISSE DE ST-JEAN

le 28 mai 2025

---

0. **Accueil et liste de présences**
   Le président, Gilbert Zehnder, nous accueille et nous remercie de consacrer un peu de temps à la paroisse.
   14 présents, 7 excusés dont le décan Patrick Kaufmann.
   Le président propose une minute de silence pour les paroissiens décédés durant l'année, en particulier Marie-Thérèse Angeli et M. Kamber.

1. **Méditation**
   M. le curé nous lit la Prière du Jubilée et nous disons un « Je vous salue Marie ».

2. **Acceptation de l'ordre du jour**
   Ordre du jour accepté à l'unanimité.

3. **Nomination de deux scrutateurs**
   Pas nécessaire.

4. **Acceptation du procès-verbal de l'Assemblée du 5 juin 2024**
   Aucune question.
   Le pv est accepté à l'unanimité.

5. **Rapport du président du conseil de Paroisse**
   Le président nous lit son rapport.

   Que dire de 2024, en tous les cas, elle avait mal commencé. Le chauffage a fait des siennes et m'a pas mal occupé les premiers mois. Sinon que ce fut pour nous tous pratiquement une année normale. Vu le vieillissement de nos paroissiens et le peu de participation de jeunes couples, la kermesse a été à définitivement abandonnée. Nous remercions les paroissiens qui ont accepté de nous soutenir financièrement, tout comme pour la souscription annuelle 2024. Les comptes vous donnent le résultat de cette dernière avec une légère baisse des dons reçus. N'oublions pas que nous mettons nos paroissiens 2x à contribution, vu l'absence de notre kermesse.
   Collaboration avec les secrétaires de la paroisse pour divers travaux. J'en profite pour les remercier de l'excellent travail effectué et ceci à notre entière satisfaction. Mesdames Sonja Renaud et Myriam Melly se sont bien acclimatées à St-Jean et je les remercie pour leur engagement au service de tous.
   Le rapport sur les comptes 2024 nous donne un aperçu des divers travaux que nous avons dû entreprendre.
   Notre équipe pastorale fonctionne bien. Grâce à l'arrivée de l'abbé Cyrille von Mandach et l'engagement en été de notre ami Joseph Lukelu nous avons passé un été pas trop perturbé. Un grand merci à nos prêtres pour leur engagement. Les coups de mains de notre ancien curé Bernard Sonney ont également été d'une grande aide.

Je remercie également le Conseil de paroisse de m'avoir laissé la bride sur le cou. Mais les années s'accumulent sur mes épaules et le besoin de renouveau se fait sentir.
Je suis toujours votre président par intérim et ceci depuis maintenant 7 ans. Un remplaçant se fait toujours attendre. Lors de notre dernier conseil, nous avons réfléchi à la situation et nous esquisserons lors du dernier point de notre AG les grandes lignes de nos réflexions.
Un point également très important c'est le poste de sacristain. La situation actuelle fonctionne bien et je remercie encore nos 2 bénévoles Clotilde et Victoria. Une bonne nouvelle Victoria a été nommée auxiliaire de communion.
Le poste d'organiste fonctionne à notre satisfaction grâce à Daniel Robellaz.
L'animation de nos messes est assurée par Marie-Noelle Sauders et Raphaele Jouhaut pour animer nos célébrations du samedi et parfois du dimanche. Merci à ces Dames. Denis Spuhler s'est investi à Vassin et nous éprouvons du plaisir de retrouver de temps en temps nos nouveaux animateurs du dimanche soit Gerard Fiorenza et Madame Béatrice Kamber.
La messe du samedi soir manque parfois un peu de fréquentation, alors qu'elle est la seule pour nos 2 paroisses.
Pour terminer, je voudrais remercier nos sacristines, nos 2 concierges, l'équipe pastorale, les catéchistes, les lecteurs du jour ainsi que tous ceux qui travaillent dans l'ombre pour le bien de notre paroisse.
Avec votre aide et avec celle de l'Esprit Saint, nous pourrons aller de l'avant et dans cet espoir je clos ici mon rapport et vous remercie de votre attention.
G. Zehnder
Président a.i. du Conseil de paroisse St-Jean

6. **Rapport sur les comptes 2024**

Le président nous lit le rapport.

Mesdames, Messieurs,
Quelle bonne surprise les chiffres 2024 sont également positifs.
Commençons par les recettes : le subside de la FEDEC correspond au budget. Le budget à charge des communes était trop élevé, certaines charges prévues n'ont pas été réalisées. Les quêtes à libre disposition sont stables. Les quêtes obligatoires sont en hausse, dans ces quêtes figurent également celles pour l'UP. La souscription est en baisse, mais compensée par les dons reçus pour la kermesse que nous n'avons plus organisée. Les loyers de notre bâtiment de la cure sont conformes au budget.
Les loyers des places de parc et de nos salles sont en hausse. Heureusement, des associations sont venues occuper nos salles hors du catéchisme.
Au niveau des charges, vous constaterez que les salaires à charge des communes sont en augmentation ayant plus de chantres à rétribuer. Pour les salaires à charge de la paroisse, ils sont en baisse, en 2023 nous avons travaillé 2 mois avec 2 secrétaires Au niveau des frais d'entretien des bâtiments, ils sont en hausse, le chauffage nous a causé quelques frayeurs et pour couronner le tout, nous avons dû changer la commande du chauffage en fin d'année. Normalement, ces frais sont pris en charge par la commune, mais nous ne connaitrons qu'à fin 2025 le montant de leur participation exacte. Certains frais ne sont pas pris en charge. Suite au vol d'un tronc des lumignons, nous avons dû faire intervenir un spécialiste à 2 fois avant de trouver la solution actuelle. Nous avons supprimé un banc devant la Vierge pour faciliter le passage depuis la sacristie en fin de messes. Pour les extérieurs, nous avons fait intervenir un maçon pour égaliser le sol devant l'église, les racines des arbres ayant déplacé

les pavés, risque d'accidents. Les frais de chauffage de la cure ont augmenté, le stock de mazout était plus important en fin d'année. L'unité pastorale a eu des comptes équilibrés et nous n'avons pas dû la renflouer en 2024. Le décanat sera renfloué en 2025. Le poste frais divers provient d'une participation moins grande que prévue versée par la ville de Vevey pour 2023. Fin 2023, nous avons changé notre photocopieuse et en contrôlant l'ancien contrat, il s'est avéré que le fournisseur nous avait facturé pendant 4 ans une taxe mensuelle qui n'avait pas lieu d'être facturée. Tout est rentré dans l'ordre.
Le bilan ne demande pas de commentaire spécial, les fonds disponibles ayant été affectés par les divers points mentionnés ci-avant et les liquidités sont restées stables.

La discussion est ouverte.
M. Bertschy, ancien membre de la paroisse, pose les questions suivantes :
Combien avez-vous de places de parc ? Un certain nombre
Quel est loyer ? Entre fr. 50.- et fr. 100.-. Il estime qu'il faudrait demander 10 à 20 %. Pascale Jolliet Barbey souligne qu'une telle augmentation risque d'engendrer des contestations, les augmentations tolérées étant de l'ordre 2-3 %.
Répartition des appartements : abbé Joseph et abbé Alessandru. Les loyers sont fixés par le diocèse.
Quel est le fond de rénovation ? Le Président répond qu'il n'est pas nécessaire pour nous.

Quel le rapport du loyer du terrain de sport et la surface ? Le Président lui répond qu'il n'y a pas de location, il y a une convention avec la commune. Ce terrain est colloqué en zone d'utilité publique et il n'est pas possible de construire.

Le président relève que M. Bertschy n'est pas membre de la paroisse St-Jean puisque ses papiers sont déposés à Charmey.

7. **Rapport des vérificateurs**

Catherine Vouilloz et Jacques Smets.
Catherine Vouilloz nous lit leur rapport qui est joint au présent pv.
Les vérificateurs certifient que les chiffres du bilan et du compte d'exploitation sont exacts. Ils remercient PK Fiduciaire SA pour la bonne tenue des comptes. Ils nous demandent d'approuver les comptes 2024, donner décharge à la trésorière et aux vérificateurs des comptes et prendre acte du présent rapport.

8. **Budget 2025**

Le président nous lit le rapport.
Au niveau des recettes, le subside de la FEDEC est stable. Le budget à charge des communes est maintenu, étant accepté comme tel par les Communes ; pour information le budget est déposé à fin juillet 2024.
Le montant des quêtes est difficilement prévisible et a été maintenu au montant des quêtes 2024.
Les charges ont été prévues comme pour l'année 2024.
Finalement l'exercice 2025 devrait montrer un léger bénéfice de FR. 2'383.00.
Je suis également à votre disposition pour toute question.

Pas de question.

9. **Approbation des comptes 2024 et budget 2025**
   Les comptes 2024 et le budget 2025 sont approuvés à l'unanimité.

10. **Décharge au Conseil de paroisse, à la trésorière et aux vérificateurs des comptes**
    Décharge est donnée à l'unanimité tant à la trésorière qu'aux vérificateurs des comptes

11. **Nomination des vérificateurs des comptes**
    Jacques Smet et Catherine Vouilloz, Raymond Martinal suppléant sont réélus.

12. **Election ou démission d'un(e) ou de conseiller(s) de paroisse**
    Pas de démission. Pas d'amateur.

13. **Renouvellement des mandats des membres du Conseil de Paroisse**
    Tous les mandats sont renouvelés. On cherche toujours un conseiller/une conseillère de paroisse. Pas de vocation subite durant cette assemblée

14. **Rapport pastoral**
    L'abbé Jean Glasson nous lit son rapport.

    Chers paroissiennes et paroissiens, chers invités,
    Tout au long de l'année, les activités pastorales se sont succédées et je remercie mes confrères prêtres et tous les membres de l'EP, ainsi que tous les bénévoles pour leur engagement magnifique au service de la vie de notre UP et plus particulièrement de notre paroisse Saint-Jean.
    L'année dernière, un événement « phare » a été l'assermentation de l'un de nos jeunes paroissiens, Alex Mosquera, comme Garde pontifical. C'était le 6 mai 2024 et, pour l'occasion, nous avons organisé un pèlerinage. Un peu plus de 40 paroissiens se sont rendus à Rome pour l'entourer. Je crois pouvoir dire que c'était un moment inoubliable.
    D'autres événements ont marqué cette année 2024 :
- Le pèlerinage de l'UP planifié par notre cher Werner Wägli et Marie-Noëlle Gléron le 23 juin au Bouveret ;
- La bénédiction des cartables des enfants au début de l'année scolaire le 27 août dernier ;
- La magnifique Messe des peuples du 29 septembre 2024 qui a rassemblé toutes les communautés territoriales et linguistiques de notre UP ;

    Je relève aussi que la pastorale de la jeunesse se déploie petit à petit. Je mentionne la Messe des jeunes à Vassin avec le groupe TALLMA, mais aussi les activités du groupe des jeunes confirmés accompagnés par l'abbé Cyrille et Marie-Noëlle Gléron. En novembre, nous avons accueilli avec joie la nomination de Chiara Aletti en tant qu'animatrice jeunesse. Elle apporte un dynamisme et une énergie très prometteurs !
    Tout au long de l'année, ce sont également les innombrables rencontres des groupements (la Conférence S. Vincent-de-Paul qui œuvre au service de toute l'UP présidé par notre paroissien Jaber Botros après la démission de Thérèse Brühlart, le Mouvement chrétien des retraités par Simone Oevray, le Mouvement sacerdotal marial guidé par Lucien Lombard, les cours bibliques avec Mmes Monique Dorsaz et Carole Sooknah, les Amis de Jésus Eucharistie).
    Il faut encore évoquer tout ce qui se fait autour de la catéchèse, les préparations et célébrations des sacrements du Baptême, de la Confirmation, de la Première Communion, des mariages, de l'Onction des Malades, de la Réconciliation et, bien entendu des funérailles.

Il est réjouissant de voir aussi le dynamisme des communautés linguistiques italienne, lusophone et hispanophone avec lesquelles nous avons intensifié les collaborations très fructueuses. Ici à St-Jean, la communauté vietnamienne célèbre une fois par mois le dimanche après-midi. C'est une communauté discrète, mais très présente et toujours prête à participer à la vie paroissiale.

Je tiens à relever également l'excellente relation que nous entretenons avec nos frères et sœurs d'autres confessions chrétiennes. Avec eux, nous avons vécu les célébrations durant la Semaine de prière pour l'unité des chrétiens (C'était à Corsier pour la paroisse St-Jean et à la Grant Part pour la communauté du Mont-Pèlerin), des moments de prière durant la Semaine Sainte et à Pâques, ainsi qu'une très belle célébration à St-Saphorin avec le pasteur Bornand à l'occasion des festivités autour du chanteur, poète et humoriste Jean Villard Gil ((1310.2024). Je rappelle que les prêtres et pasteurs (réformés, évangéliques, salutistes) de la région se réunissent en colloque œcuménique trois fois par année à Vassin.

Quelques chiffres pour 2024 :

- Nombre de paroissiens : 7'075 (9'854 à ND)
- Sorties d'Eglise : 7 (11 à ND)
- Entrées dans l'Eglise : 1
- Baptêmes : 8 (46 à ND)
- Communions : 26 (39 à ND)
- Confirmations : 67 (toute l'UP)
- Mariages : 6 (12 à ND)
- Funérailles : 27 (58 à ND)
- Messes dominicales : 16/mois (24/mois à ND)
- Messes en semaine : 16/mois (25/mois à ND)

Nous comptons 235 enfants catéchisés, sans compter ceux qui suivent la catéchèse dans les communautés linguistiques.

Dans la communauté de Chexbres, Myrna, directrice de la chorale, a donné sa démission. Cela a été l'occasion de la remercier pour son engagement pendant plus de 40 ans. Je remercie Pascale Jolliet qui a repris la direction de l'animation des messes.

Des changements importants ont eu lieu à la Grant Part avec le départ des Sœurs Clarisses en janvier 2024. Elles sont l'une à Fribourg, l'autre à Saint-Maurice et la troisième en France. La Messe de reconnaissance a été très émouvante. C'est aujourd'hui la Grande Tablée constituée de couples de diverses confessions qui ont repris le flambeau. Avec eux, nous collaborons pour l'Eveil à la Foi et ils ont organisé cette année la Vigile pascale avec l'abbé Vincent Lafargue et la pasteure Nathalie Kräenbuhl. Nous devons encore préciser la suite de nos collaborations avec eux.

Pour cet automne, des changements se profilent au sein de l'EP, puisque Mme Ana Abuin, animatrice pastorale pour la communauté de langue espagnole prend sa retraite cet été.

Pour terminer, je souhaite remercier chaleureusement le conseil de paroisse, et plus particulièrement son président, mais aussi les membres des comités des communautés de Chexbres et du Mont-Pèlerin, ainsi que nos collaborateurs, secrétaires (Sonja Renaud et Myriam Melly), sacristains et concierge (Clotilde, Victoria et Rosamaria), organiste (Daniel Robellaz), femme de ménage de la cure (Fernanda), ainsi que tous les bénévoles qui œuvrent au sein de notre paroisse (fleuriste (Elisabeth), chantres (Marie-Noëlle, Raphaëlle, Béatrice, Gérard), les chanteurs et chanteuses, lecteurs et auxiliaires de l'eucharistie, servants de messe, ainsi que ceux qui accueillent à l'église et qui servent les apéritifs. Sans vous, il n'y aurait tout simplement pas de vie dans la paroisse Saint-Jean ! Merci de tout cœur !

Quelques perspectives prochaines :

- 29 juin 2025 : jubilé des 50 ans de sacerdoce de P. Arturo Parolo ;
- Pèlerinages dans notre région dans le cadre du Jubilé 2025 organisés en lien avec la pastorale du tourisme.

Par l'intercession de S. Jean, patron de notre paroisse, de S. Joseph, patron du Mont-Pèlerin et de Ste Thérèse de l'Enfant-Jésus, patronne de Chexbres, que Dieu nous accorde largement sa bénédiction, afin que notre paroisse soit de plus en plus vivante et rayonnante de la joie de l'Evangile !

Abbé Jean Glasson, curé et doyen

15. Avenir de la Paroisse St-Jean

Suite à la demande du curé, nous ouvrons une discussion sur l'avenir de la paroisse.
Le président était plutôt dans l'idée du maintien de St-Jean, mais ne voyant pas l'arrivée de forces nouvelles et la santé déclinante de son épouse, est prêt à envisager un rapprochement avec Notre-Dame.
L'abbé Jean voit également cette perspective. Cela laisserait l'autonomie des communautés de Chexbres et du Mont-Pèlerin tant qu'elles le souhaitent. Autant avancer dans ce rapprochement tant que les membres du conseil actuel sont engagés.
Claudia appuie cette perspective en disant qu'elle se sent bien tant à Notre-Dame qu'à St-Jean. Il y a plutôt une complémentarité entre les deux églises au niveau paroissial.
Jean-Pascal pense que l'idée conviendrait à la communauté du Mont-Pèlerin tant qu'il n'y a pas d'incidence sur les messes célébrées au Mont-Pèlerin. L'abbé Jean répond qu'il n'y a pas de lien entre la fusion éventuelle des deux paroisses et la pastorale qui dépend du curé et de l'équipe pastorale.
L'abbé Jean rendra compte de notre discussion au conseil de paroisse de Notre-Dame pour «prendre la température» pour avancer sur un processus de rapprochement.

Gilou précise qu'il est président depuis 2007. Le dernier curé lié à St-Jean est l'abbé Lapeyre. Depuis, nous avons toujours été rattachés à Notre-Dame. La population de St-Jean a bien changé. Il y a de moins en moins de Suisses et peu s'intéressent à la paroisse. Deux conseillères (Claudia Decurtens et Suzan James) vont arrêter dans deux ans.

Catherine Vouilloz demande si ce sera une fusion avec Notre-Dame, ce qui est confirmé. Elle demande si la Commune de Vevey a été contactée. Elle demande s'il n'y a pas un risque que la Commune de Vevey veuille renégocier la convention sur le terrain de jeu.

L'abbé Jean indique que le conseil de Notre-Dame est ouvert à la discussion. Il faudra discuter pour voir si les personnes en charge ont la capacité d'absorber ce qu'il y aura besoin. C'est la phase d'approche. Si c'est faisable, il faudra obtenir l'accord du conseil presbytéral, de l'Evêque et des AG. Il faudra un rapport qui devra être fait par les paroisses et la FEDEC et présenter le processus aux Communes.
Par d'incidence au niveau pastoral, nous le vivons déjà ainsi.

On pourra envisager un conseil pastoral de St-Jean qui s'occuperait des choses très concrètes, qu'il faudra organiser sur place.

Cela ne change pas pour Mt-Pèlerin et Chexbres puisque la relation est gérée par une convention.

Vu son expérience à Estavayer-le-Lac, l'abbé Jean pense que la fusion des deux paroisses est réaliste.

M. Bertschy pose la question du patrimoine et des statuts.

Il demande si une autorité pourrait s'opposer à la fusion : l'Evêque et la FEDEC pourraient s'y opposer, mais pas les communes car c'est une association sans lien politique.

Au niveau patrimoine, l'idée est de faire un état des lieux des patrimoines respectifs.

L'église est notée au Patrimoine. Il y en a deux identiques : une au Sentier et l'autre à Bussigny.

La communication sera très importante, ainsi que l'explication des enjeux.

16. Propositions individuelles

M. Bertschy aborde l'état des piliers de l'église, qui semblent bouger. Le président lui répond qu'il n'a rien constaté.

17. Verre de l'amitié

Séance levée à 21h57

Vevey, le 28 mai 2025

Pascale Jolliet Barbey, secrétaire a.i.